

Absinthe Supérieure PREMIER FILS

Agent général pour la Tunisie : Aug. DUCROS - Tunis

DÉCORATIONS FÊTÉES

La récente promotion violette a été l'occasion de punchs et banquets d'honneur où les amis fêtent comme il convient les heureux promus.

Nous mentionnerons d'abord la jolie réunion dans laquelle le personnel de l'Imprimerie Rapide a montré à son chef, notre ami M. Charles Fath, avec quel plaisir il a appris sa nomination au grade d'officier d'académie.

Puis, quelques jours après, ce fut le banquet, au Tunisia-Palace, que le Syndicat de la Presse Républicaine, offert à nos sympathiques confrères André Duran-Angliviel, Piétra et Terryn.

Enfin, samedi soir, au Restaurant du Japon, les amis de M. Victor Piétra ont fêté en un dîner ses palmes d'or.

La série continue.

UN VRAI TYPE DE MERCANTI

L'illustre Mougeot ne se contente pas d'être « empereur » et sénateur dans la Haute-Marne, baron du Saint-Empire en Autriche-Hongrie, il est encore un gros propriétaire sialin en Tunisie, président de la Société des Phosphates Tunisiens de Kalaâ-Djerda, des Mines de fer de Nebeur, également en Tunisie; de la Compagnie Occidentale de Madagascar, d'un chemin de fer au Brésil, d'une société de caoutchouc au Congo, d'un tripot en Turquie, des aciéries sur la Volga. Il ne possédait rien dans l'Océan indien; ce scandale était intolérable; enfin, le voilà réparé, dit André Morizet dans l'Humanité.

LE MAUVAIS PATRONAGE

Nous nous réjouissons d'autant plus de l'échec de M. Berthod, député de Saint-Claude, et de l'élection du camarade Lissac, maire et conseiller général de Morez, que l'ancien député avait cru devoir faire appel au concours du triste et répugnant caméléon qu'est Pichon.

M. Berthod a dû voir que l'influence de cette girouette était nulle sur les électeurs et regretté amèrement de l'avoir appelé puisqu'il a échoué surtout grâce au repoussoir qu'il avait malencontreusement appelé à son secours.

Comment en aurait-il été autrement quand on voit l'arriviste d'envergure, qui appartient à la Fédération des Gauches et comme tel va en Seine-et-Oise donner de sa personne pour soutenir la candidature d'un Tardieu, des affaires louches de N'goko-Sangha et autres, membre de ladite Fédération, opposée à celle d'un bon radical-socialiste comme M. Laurent ?

Et en Jura, cet escobar qui prend véritablement les électeurs jurassiens pour des imbéciles, va, entre deux trains, prôner les deux candidatures radicales-socialistes de MM. Georges Ponsot et Aimé Berthod.

Il est fort heureux pour M. Ponsot que le pleutre de Pékin n'ait pas poussé plus avant son patronage sans quoi il risquait de rester sur le carreau comme son collègue Berthod.

SUR LE B.-G.

L'assassinat de M. Batt nous rappelle que nous avons demandé à la C^{te} du B.-G. non pas seulement des sonnettes d'alarme mais aussi que sur le train d'Algérie du soir, en particulier, le conducteur ou le contrôleur de route visite souvent son train pour s'assurer qu'il ne se passe rien d'anormal dans les voitures pendant que les voyageurs sont au wagon-restaurant.

Et nous avons pu constater que ces visites sont faites surtout lorsqu'il n'y a aucun contrôleur de route dans le train.

CHEZ LES PHARMACIENS

Notre ami M. Léon Bloch, le pharmacien bien connu, membre de la Chambre de Commerce, vient d'être appelé par la confiance de ses confrères à la présidence de l'Association générale des Pharmaciens de Tunisie, en remplacement de M. Paul Luciani, dont nous avons annoncé la nomination comme Inspecteur des pharmacies. Nos cordiales félicitations.

CONDOLÉANCES

Nous adressons nos condoléances à notre confrère M. Georges Pondevaux, de la Dépêche Tunisienne, qui vient d'avoir la douleur de perdre son beau-père M. Laurent Simonet, décédé vendredi à Tunis dans sa cinquante-cinquième année.

PASSEZ L'ÉTÉ EN HAUTE-SAVOIE jusqu'à fin septembre, pays admirable, et vous ne regretterez pas votre séjour en France.

Cure de lait, d'altitude, d'eau minérale. Pensions pour toutes les bourses. Habitants très accueillants. Excursions nombreuses, sur les lacs, sur les glaciers du Mont Blanc ou autres, le Voiron, le Salère, etc., etc.

Passer l'été en Haute-Savoie, c'est reprendre de la santé, des forces, de la vigueur pour affronter sans danger le climat débilisant de l'Afrique du Nord.

Haro sur Pichon

En Jura, M. Georges Ponsot, qui vient d'être réélu député de Dôle, ne mâche pas ses mots aux Pichon et autres tartufes de même acabit.

C'est le fossé élargi entre les républicains et les... autres; aussi en janvier prochain, le rescapé des caves anglaises de Pékin pourra chercher un département plus accueillant et plus accessible aux caméléons de son espèce.

Il s'en consolera en dirigeant en paix les bénéfices du rapt des phosphates tunisiens de Kalaâ-Djerda, mais la représentation française sera débarrassée du plus triste échantillon de l'arriviste, car si le citoyen Georges Clémenceau veut bien rappeler ses souvenirs, il conviendra que bien avant la fin de la législature 1889-1893 Pichon avait commencé à le trahir, et son parti avec, pour décrocher de Méline la timbale de vague ministre plénipotentiaire chez les nègres de Port-au-Prince, qu'on lui donna comme on donne un os à un chien galeux, car c'était de toutes les légations la plus infime.

Nous ne donnons que les passages principaux de M. Georges Ponsot, publiés dans son journal l'Action Jurassienne que se publie à Dôle, chef-lieu de sa circonscription électorale :

« Épouvantée par le manifeste du Comité exécutif du parti radical-socialiste et radical unifié, la Fédération dite républicaine (progressiste) pousse le cri d'alarme; elle exhorte les fédérés de M. Briand, les alliés de M. Carnot, les disciples de M. Jules Roche, les soldats du pape de M. Piou, à s'unir contre les radicaux et les socialistes :

« Il ne s'agit pas aujourd'hui de la République que ne menace ni rien, ni personne (!) affirme le papier des réactionnaires. Nos bons progressistes sont trop polis pour être honnêtes. Mais écoutez le couplet final. Ces messieurs crient au secours :

« Au secours, tous les bons Français! Vous appelez-vous Fédération des Gauches, Alliance Républicaine Démocratique, Fédération Républicaine, Action Libérale, peu importe. Vous tous qui vous appelez Français, nous vous conjurons de ne plus songer qu'à la France ! ».

Vous avez compris. C'est toute la Boulange qui recommence. Ces gens jouent de la France comme si elle leur appartenait. Ils se servent du chauvinisme contre la République !... ».

Ainsi, Bloc contre Bloc ! C'est net.

Tel sera le scrutin de ballottage de dimanche. Nous remporterons la victoire par la discipline. Dans la plupart des circonscriptions, les radicaux et les socialistes se sont désistés au profit du candidat de toutes les gauches. Exception seule a été faite pour les faux socialistes et les faux radicaux qui, au premier tour, ont bénéficié des voix de la droite. Résultat définitif : les traites de l'alliance Carnot seront battus ; la majorité sera à gauche et à l'extrême-gauche.

Aussi nos « fédérés » ne décolèrent pas. Ces dissidents croyaient que le Comité radical-socialiste de la rue de Valois et le Comité socialiste unifié ne feraient pas l'union au second tour. Ah ! non, il faut vraiment avoir subi la déformation de la politique apaisée pour avoir pensé un seul instant que nous allions conclure un pacte avec les prisonniers de la droite. Cela, jamais ! Notre Parti a tendu la main aux hommes de l'extrême-gauche, loyalement. Et c'est avec eux que nous battons les « apaisés ».

La Fédération dite des gauches fut écrasée au premier tour; au second, elle fut réduite en poussière.

La politique « lénitive » des centre-gauche-droit appartient à l'histoire du passé. Contre ce nouvel opportunisme, tous les républicains se sont levés. L'expérience de trahison est et demeure close. Ceux qui, de bonne foi, s'étaient laissés prendre à la glu de l'apaisement, ont déjà lâché la Fédération suspecte et ont regagné le Parti républicain.

Nous qui, dans ce journal, avons toujours et quand même soutenu non sans courage parfois, la conception du Bloc contre celle de l'alliance avec le centre, nous avons le droit de dire que nous fûmes les ouvriers infatigables de cette œuvre. Elle nous est toujours apparue comme nécessaire; elle est seule honnête.

Un républicain qui pactise avec les progressistes et avec la droite se déshonore; il est la dupe de son jeu louché. Nous répétons que nous n'avons pas d'ennemis à gauche; que nos adversaires, seront et resteront toujours au centre et à droite.

Les électeurs ont signifié et vont signifier à ces marchands d'apaisement qu'ils aient à fermer leur boutique. Les volets sont mis, la porte close sur la marchandise de l'apaisement qui ne trouve plus d'acheteurs à gauche.

Les aventuriers envoyés au premier tour dans les circonscriptions contre les députés radicaux-socialistes ont touché le prix de leur besogne.

Il faut rendre justice à l'Alliance : elle décaissa; les sommes versées furent imposantes comme les minorités obtenues par les candidats de Carnot. Toute la clique apaisée et dissidente est rejetée à droite; qu'elle y reste ! Nous la combattons de toutes nos forces, comme nous soutiendrons de tout notre enthousiasme le Bloc des gauches laïques et sociales.

X

Si Pichon n'est pas satisfait après ce magistral coup de massue, c'est qu'il sera bien difficile, car il est bien évident que M. Ponsot ne le range pas dans la catégorie des républicains de bonne foi qui s'étaient laissés prendre à la glu de l'apaisement et ont déjà lâché la Fédération pour regagner le parti républicain.

Non seulement Pichon n'a pas lâché la Fédération des gauches, mais il a fait plus : il est allé soutenir le candidat Tardieu de cette fédération contre le radical-socialiste unifié Laurent qui a mordu la poussière grâce à ce concours inattendu.

Parce que les Pichon n'ont pas réussi leur mauvais coup, de parti républicain auquel s'honore d'appartenir M. Georges Ponsot, sera-t-il assez stupide pour oublier et pardonner ?

La question ne se pose même pas. Pichon a trahi depuis longtemps son parti et ses amis et doit être combattu sans merci, traqué et repoussé du parti républicain comme une bête malfaisante et mis dans l'impossibilité de nuire à tout jamais.

OPINION

Comment les Colonies perdront leur France

Dans une brochure au titre alarmant, M. Henri Tridon a tenté dernièrement de prouver, grâce à une documentation considérable et à la méthode de compilation savante qui caractérise tous ses travaux, que la France est immanquablement destinée à perdre une à une ses colonies, par la faute du régime de l'association politique qui préside depuis quelques années à l'administration de ses comptoirs plus ou moins lointains.

Or, M. Tridon, grâce à une autre compilation qui a suivi l'apparition de sa brochure, et qui a consisté à l'insertion dans son journal de tous les articles de presse ayant loué son œuvre et parfois couverte de beaucoup de fleurs, M. Tridon, avec une sérénité et une satisfaction ineffables, semble croire que « c'est arrivé » et qu'en France on ne va pas tarder à sonner le glas de la « Plus grande France », comme jadis sonna celui des Indes et du Canada.

Eh bien, non ! Que M. Tridon soit assez bon pour se tromper, ou plutôt pour cesser de feindre. Car il ne va pas nous faire croire qu'il ignore l'inanité superbe de ses plus superbes arguments. Malgré le feu ronflant des « bravo ! » que lui décernèrent à la queue-leu-leu les bons apôtres de la presse de France qui, nous le savons tous, sur toutes les questions échappant à leur compétence, n'ont d'autre opinion que celle de qui attache le grelot, malgré les « bis ! » et les rappels, le ténor Tridon sait fort bien qu'il a chanté faux et que tout son air, de son début au dernier point d'orgue, n'est qu'un affreux couac !

Il n'est pas assez naïf pour penser — bien qu'il veuille le faire croire aux autres — que la France laissera tomber ses colonies à l'eau du fait que l'indigène est mieux traité que naguère, qu'on a amélioré son assistance publique, qu'on a éduqué ses enfants, qu'on en a pourvu quelques-uns de sinécures, et qu'on a dirigé la grande majorité des autres vers les métiers manuels, ce qui constitue une grande sauvegarde d'avenir et apparaît, surtout

en Tunisie, comme le meilleur moyen de diriger vers un but défini des protégés qui auraient sûrement constitué un danger si on avait persisté dans l'erreur d'en faire des déclassés.

..

Mais si M. Tridon se trompe sciemment — nous voudrions bien croire le contraire — est-ce à dire que, moyennant d'autres arguments on ne pourrait pas arriver à une conclusion sensiblement analogue à la sienne, avec cette réserve que le délai de perte des colonies françaises se trouverait renvoyé à des échéances tellement lointaines qu'elles en apparaîtraient nébuleuses ?

Que si ! En effet, à tout bien considérer, une colonie est une corne d'abîme dans laquelle l'élément migrateur et l'atome originel se triturent, s'amalgament, se soudent, se marient, sous l'empire d'un tas d'influences tierces; nouveauté du terroir, climat neuf, besoins inédits, changement d'état d'âme, intérêts privés dont l'ensemble fait varier l'intérêt général tel qu'il s'entend sur la terre-mère.

À la suite de cette opération de transposition, combinaison qui court, répétons-le, sur un nombre élevé de lustres, il se crée une race nouvelle, les colons cédant à l'influence du milieu et l'indigène se pliant à des nécessités d'ambiance. Et cette race nouvelle, parlant la langue du conquérant, pratiquant sa civilisation, y ajoute des usages nouveaux, des procédés administratifs propres, et se trouve à un moment donné différer totalement, par les aspirations et la moralité, du colon initial.

Et alors, le même fait qui détache le fruit mûr de l'arbre et l'enfant du sein de sa mère, il arrive que ces pays peuplés d'un ensemble hétérogène, puis mieux alié, tentent de prendre leur essor et de se libérer de leur protecteur.

N'alignons pas de phrases sans les étayer d'exemples. Voyez l'Angleterre; c'est le pays colonisateur par excellence; ses procédés diffèrent sensiblement de ceux que M. Tridon reproche à la France. L'Anglais en territoire conquis, n'y va pas de main-morte. Il froisse les dignités, opprime les individus, fait litière des coutumes, n'hésite pas aux massacres, à telles enseignes que si les émeutes de novembre 1911 avaient éclaté au Caire, elles se seraient terminées par les jugements expéditifs d'une cour martiale qui aurait envoyé dans les trois jours meneurs et menés, par centaines, au peloton d'exécution : alors qu'il a fallu attendre un an pour que la cour d'assises de Tunis envoyât timidement quelques têtes au couperet, pendant qu'on expédiait franco cinq pour cent des agitateurs vers des exils plutôt agréables.

N'empêche que l'Angleterre a perdu une à une ses colonies, sous le couvert d'une autonomie qu'elle a fini par être obligée de leur accorder à l'amiable, sinon elle y eût été contrainte par les lois de Bellone (voyez Canada, Australie, Capetown et autres lieux). Dans tous ces pays de langue anglaise, l'Angleterre n'a laissé que son idiome, parfois un simulacre de gouvernement, mais se garde d'entraver les décisions des Parlements autonomes que ces succursales, affranchies de la tutelle maternelle, ont fini par se donner et dont elles défendent jalousement les prérogatives.

La France ne saurait sans doute échapper à cette loi de nature qui est une loi commune, mais les moyens de colonisation mis en œuvre par elle, et honnis par M. Tridon, sont précisément de nature à retarder, sinon à renvoyer sine die, cette émancipation inévitable des comptoirs d'outre-mer, dont Carthage, en secouant le joug de Tyr, donna l'une des premières l'exemple historique.

T. P.

Les Minotaures de l'Épargne

LA VÉRITÉ SUR LE CRÉDIT LYONNAIS

(Discours du député Wilim)

M. Wilim prit la parole dans la séance du lendemain 8 février 1907 :

« Je ne retiendrai pas longtemps l'attention de la Chambre; je tiens cependant à exposer et à préciser quelques considérations qui feront sans doute mieux saisir et mieux comprendre la pensée à laquelle nous avons obéi, mes amis et moi, en dé-

posant notre demande d'interpellation.

Hier, nos collègues MM. Rouanet et Meslier ont, d'une façon saisissante, précisé les manœuvres plus ou moins déguisées d'une internationale particulière — l'internationale financière — composée de tous les aigrefins qui rêvent de coups de bourse, manœuvres qui sont mises en action uniquement pour bénéficier à quelques intérêts particuliers, au détriment de nos intérêts nationaux et internationaux.

Nous sommes logiques lorsque nous venons protester contre de pareilles manœuvres. On nous faisait l'autre jour une objection : on semblait s'étonner que les socialistes défendent en quelque sorte, à cette tribune, une partie du patrimoine national. Nous sommes logiques en le faisant, car ce n'est pas au moment où nous préparons la transformation de ce patrimoine national que nous avons intérêt à le laisser amoindrir. Nous voulons, au contraire, le transmettre intact à ceux qui demain en bénéficieront et en jouiront. (applaudissements).

Voilà pourquoi nous protestons contre tous ceux qui, plaçant leur intérêt privé au-dessus de l'intérêt social et commun, cherchent à coups de bourse, à établir une fortune particulière.

Hier, en fin de séance, l'honorable Ministre des Affaires étrangères, prenant la parole et voulant protester contre certaines appréciations qui avaient été faites à cette tribune, a parlé des garanties qu'offre actuellement la Russie au point de vue de la conclusion d'emprunts ou de toute autre opération financière, tant en raison de la sécurité que présentent les transactions commerciales et industrielles avec ce pays qu'en raison de garanties constitutionnelles qui sont actuellement offertes par le gouvernement du tsar.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de n'être pas tout-à-fait d'accord avec vous. Ce n'est pas que je ne sente combien délicate est votre situation; et j'entends très bien qu'étant donné le portefeuille que vous détenez, vous êtes obligé à certains moments de faire entendre certaines paroles.

Permettez-moi cependant, me plaçant à un point de vue un peu différent, de dire qu'indépendamment de notre sympathie vis-à-vis de ceux qui, là-bas, chaque jour, se sacrifient pour la liberté — pour la liberté de demain car de nombreuses victimes ne la verront pas — il est, pour nous, d'autres motifs de mettre en garde tous ceux qui pourraient être aléchés par les promesses fallacieuses de financiers préparant des emprunts, d'autres raisons tirées tant de la situation économique que de la situation politique de la Russie.

Au point de vue économique, à moins de ne tenir aucun compte de tous les renseignements et de tous les documents qui ont été publiés à Paris même, par ceux qui suivent de très près les événements de Russie et sont renseignés, soit parce qu'ils ont des correspondants, soit parce qu'ils sont sur place, et peuvent, malgré la censure et au prix de nombreuses difficultés, faire parvenir des indications sincères; au point de vue économique, dis-je, la situation de la Russie apparaît comme désastreuse.

Désastreuse parce que sévit là-bas une crise agraire contre laquelle le gouvernement est impuissant à lutter; désastreuse parce qu'au lendemain des scandales Gourko-Lidwall, il y a des provinces entières où l'on meurt de faim; désastreuse, parce que nulle part l'industrie n'a pu se rétablir dans les conditions où elle existait à la veille des tristes événements de la guerre de Mandchourie; désastreuse parce que là-bas les capitaux deviennent de plus en plus rares, l'encaisse métallique se raréfiant de plus en plus au point qu'on y substitue la circulation de monnaies fiduciaires sans valeur réelle; désastreuse encore parce que la crise politique détourne de leur activité économique, sociale ou industrielle tous ceux qui s'y consacraient auparavant.

Voilà pourquoi, au point de vue économique, la Russie ne présente aucune garantie pour les prêteurs. Il est bon de le dire hautement, malgré les dépêches tendancieuses que certaines agences ont fait publier. À l'heure présente, ceux qui engagent leurs capitaux dans des entreprises commerciales ou industrielles de Russie courent de gros risques; quant à

Donnez votre Publicité à la Petite Tunisie Socialiste

**ÉVITEZ
CES
VALEURS!**

ceux qui ont prêté au gouvernement russe, ils ne reverront jamais leur argent. (applaudissements).
Lorsque, comme l'ont fait hier nos collègues Rouanet et Meslier, on ne poursuit qu'un but, qui est de montrer le danger que courent à l'heure présente ceux qui se laisseraient tenter par des essais d'emprunt déguisé ou par une tentative d'emprunt avoué, on a le droit de s'emparer de faits qui sont de notoriété publique, que tous les journaux ont commentés et que nos amis russes commentent tous les jours dans leurs propres journaux. (applaudissements).

(à suivre).

Le Rachat du B.-G.

Sommes-nous à la veille du rachat du B.-G. algérien ?
On nous assure qu'en présence de la carte à payer, qui est d'importance, et vu l'état lamentable des finances de l'Algérie, — car les millions que l'on croyait toujours en caisse n'y sont plus depuis longtemps déjà, ayant été affectés à d'autres travaux — certains délégués financiers ne verraient plus avec autant de plaisir l'opération financière qu'on leur avait dépeinte comme une mirobolante affaire pour la colonie.
Il suffit de lire l'étude parue dans le *Cri du Peuple* pour la juger autrement.
Voici ce que dit aussi le *Moniteur Commercial*, de la situation actuelle de l'affaire du rachat du B.-G., devenue « ironiquement embarrassante pour le Gouvernement général de l'Algérie qui l'a provoquée.
En effet, on commence seulement à s'apercevoir, en haut lieu, des difficultés financières qu'il doit entraîner, alors que tous ceux qui étaient tant soit peu au courant de l'affaire, les lui signalaient sans parti-pris, l'année dernière, lorsque le rachat était d'actualité brûlante.
Pour notre part, nous avons affirmé, bien de fois, d'après des renseignements autorisés, que cette opération coûterait plus de 200 millions, dont 90 à 100 de totalement perdus.
Mais, à ce moment-là, on était loin loin encore de la réalisation et l'on demandait, avant tout, pour être agréable à la Société d'études, de rejeter les admirables propositions du Bône-Guelma, en votant le rachat.
Le quart d'heure de Rabelais a sonné : aujourd'hui, on se butte à la réalité et cette réalité est tout simplement cruelle, elle s'exprime par le besoin de 200 millions au moins et d'une perte sèche de 100 millions pour la colonie.
Comme le Gouvernement n'ose pas prendre sur lui, et sous sa responsabilité, de passer purement et simplement ces 100 millions par profits et pertes, et d'autre part, qu'il ne sait où trouver 200 nouveaux millions, en plus des 300 millions dont il poursuit vainement la réalisation... il va donner la parole à la Chambre des Finances !
C'est peut-être prudent, mais cela supprime-t-il les difficultés ?
Oui, si les Délégations, mettant de côté tout point d'amour-propre et s'inspirant uniquement de l'intérêt général, savaient revenir à la seule solution rationnelle et sage : l'examen des propositions du Bône-Guelma.
Peut-on l'espérer ?
Et, en cas contraire, doit-on poursuivre des efforts en vue de la prompt construction du Medjz-Sfa, conformément au plan qui a été adopté et dont l'accord du 6 courant constituait une étape essentielle... »

CROCK-NOTES

Cour d'appel de Paris
(20 décembre 1909)

« Considérant qu'il a été reconnu de tous temps, et plus encore depuis la loi de 1881, que les censures et critiques dirigées contre les entreprises commerciales, industrielles et financières faisant publiquement appel à l'épargne et au crédit, étaient licites, pourvu qu'elles soient sérieuses, faites de bonne foi et inspirées par le louable souci de mettre le public sollicité en garde contre des déceptions possibles ;

*Ou franchement mauvaises,
Ou ultra-majorées,
Ou risquant des moins-values,
Ou courant à l'effondrement,
Ou lancées en marge du Code.*

« Que de telles critiques, émanant d'écrivains documentés et compétents, sont particulièrement opportunes quand il s'agit de Sociétés, établies à l'étranger, sous le régime d'une législation inconnue du public français et affranchie des règles tutélaires de nos lois ;
« Qu'il importe plus encore que les opérations de ces entreprises commerciales soient sérieusement et sévèrement contrôlées devant l'opinion quand elles tentent de placer en France leurs titres, au moyen d'une publication abondante afin de ne pas laisser sans réplique la réclame faite pour elles, chez nous, en termes le plus souvent excessifs et dont le public pourrait être victime.

« Renvoie le journal X... des fins de la poursuite.
« Condamne la Société X... à tous les frais et dépens. »

Les fêtes de gymnastique

Les grandes fêtes données cette semaine à Tunis par l'Union des Sociétés de Gymnastique de la Régence, en l'honneur de M. le Colonel Battréau, ont obtenu un succès très brillant.

Elles ont précédé samedi soir par une superbe retraite aux flambeaux à laquelle ont pris part toutes les sociétés musicales et gymniques de notre ville. Sur tu et le parcours, la population a acclamé les jeunes gymnastes.

Dimanche matin, un apéritif d'honneur a été offert au colonel Battréau par les divers groupements de préparation militaire. Plusieurs discours d'une haute envolée patriotique et humanitaire ont été prononcés.

L'après-midi, au Belvédère, a eu lieu le grand festival qui, malgré le mauvais temps avait attiré plusieurs milliers de spectateurs.

Le soir, un banquet réunissait autour du Colonel les plus hautes personnalités républicaines de notre ville.

Hier matin, toutes les sociétés de gymnastique ont accompagné l'une d'elles qui a reçu son drapeau des mains de S. A. le Bey.

En adressant nos souhaits de bienvenue au Colonel Battréau, nous félicitons bien sincèrement nos amis Duclos, Destrières, Jules Bessis, etc., pour le beau succès qui vient couronner leurs efforts méritoires.

Première communion

Le curé distrait. — Toutes blanches en leurs longs voiles légers, l'air recueilli sous l'œil des parents au scepticisme ému, les petites mariées en Jésus-Christ, les naïves petites communicantes ont été placées d'un côté de la grande nef, dans l'église parée et pleine de lumières, cependant que, de l'autre côté, sont parqués les jeunes communicants, tout de noir habillés, avec leurs brassards blancs frangés d'or.
C'est la fête eucharistique avec déploiement d'étendards et chœurs d'orgues. Parents, amis, fidèles, beaucoup sont venus, et ce jour-là, l'église est pleine.
Vers le milieu de la cérémonie, imposante et attendrissante — c'est le cliché consacré — le brave curé monte en chaire. Les assistants s'attendaient à quelques mots d'exhortation bien sentis, à des paroles de paix et de consolation si douces à l'humaine nature... Va te faire lanlaire !
M. le curé, une fois en chaire, s'agenouille, fait un large signe de croix, et distrait mais dévot, oh ! combien dévot !...
— Mes frères, dit-il, nous allons réciter un *de profundis* pour l'âme du défunt.
Quand il s'aperçut de son erreur, les trois quarts et demi des fidèles avaient la colique.

Au Théâtre Rossini

La célèbre troupe égyptienne du cheik Salama Hagazi remporte actuellement, au théâtre Rossini, un succès prodigieux.

C'est devant une salle archicomble, où l'élément musulman domine, que se déroule chaque soir le beau répertoire de ces artistes d'élite.
Et grâce au tact de M. Marzouk, les spectateurs, pour la plupart indigènes comme nous l'avons dit, sont reçus avec la plus exquise urbanité, et l'ordre le plus parfait ne cesse de régner.

Au B.-G.

La Compagnie des chemins de fer de Bône-Guelma & prolongements a l'honneur d'informer le public qu'en prévision de l'ouverture à l'exploitation du tronçon La Merdjja-Khéreddine-Nebeur, de la ligne de Mateur à Nebeur, elle soumet à l'homologation de M. le Directeur général des Travaux Publics de Tunisie une proposition ayant pour objet :

- 1° D'étendre au transport, sur ce tronçon, des voyageurs, bagages, messageries, denrées, finances, animaux et marchandises, l'application des tarifs généraux et spéciaux de grande et de petite vitesse en vigueur sur le réseau tunisien ;
- 2° De fixer les distances d'application des stations du tronçon de La Merdjja-Khéreddine-Nebeur à tous les points du réseau tunisien ;
- 3° D'ouvrir aux services complets de la grande et de la petite vitesse, dans les mêmes conditions que les autres gares du réseau, les stations de Dakla, Muthul et Nebeur ;
- 4° D'apporter diverses modifications à la nomenclature des parcours desservis par

les chemins de fer tunisiens et pouvant entrer dans la composition des voyages à itinéraires facultatifs régis par l'annexe n° 3 au tarif commun G.V. n° 205 (voyages à itinéraires facultatifs de France en Algérie, en Tunisie, en Corse et aux Echelles du Levant ou vice-versa).

Les Tunisiens en Algérie

La troupe Nadjar, composée d'une vingtaine de jeunes enfants, qui a donné à Tunis, Souste et Bizerte, des représentations très courues, accomplit en ce moment une tournée à travers les principales villes d'Algérie.

Elle a joué la semaine passée à Bône et y a obtenu un gros succès. C'est la *Tribune Bônoise* du 13 mai qui nous l'apprend, en une chronique théâtrale rédigée dans ce réjouissant langage « sabir » qui fait les délices de nos voisins.

Pour finir

Affamé, perdu de dettes, un bohème est venu chez un agent matrimonial pour épouser une prétendue dot de trois mille francs de rente.

Après les explications parlementaires, le marié ayant demandé, selon l'usage, deux cents francs de « frais de bureau », c'est-à-dire de commission, le prétendant, désabusé, haussa les épaules et répondit :
— Est-ce que je me marierais si j'avais deux cents francs !

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au Public que le jeudi 21 mai 1913, à neuf heures du matin, il sera procédé, au siège de l'Administration des Habous à Tunis, 55, rue de l'Eglise, à l'adjudication d'enzel des immeubles suivants :

1° un terrain d'une contenance de 2 hectares 84 environ, situé à Ben-Arous près de la Choucha de Radés (banlieue de Tunis).

Mise à prix. 150 fr. par an.

2° un terrain dit « Teradaà El-Baccouche » d'une contenance approximative de 1 hectare 70 environ, situé au lieu dit « Ras-Oued-El-Aïne », ghaba du Djebel-Ahmar.

Mise à prix. 35 fr. par an.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Administration des Habous (bureau des enzels).

Le Président des Habous,
CH. SPAR.

Spectacles et Concerts

Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)

Directeur artistique : Charles Afrigan
Mardi 19 Mai 1914

Immense succès de :

SOLEA and PARTNER, dans leurs fantaisies acrobatiques. — CLAIR B., diseuse à voix. — BOUTET B., original comique populaire typ' typ'. — JOE WELLING and Co, équilibristes cyclistes sérieux et comiques sur fil de fer. — Alice FREZILLA, du Petit Casino de Paris.

Mlles Clairette Rhodes, Netty France, Pactha, Lucienne de Kervon, Salvestra, etc., chanteuses.

PALMA-CINÉMA.

Vues nouvelles et inédites.

CINÉMATOGAPHE OMNIA-PATHÉ

Rue Amilcar

Tous les soirs : Représentation

Dimanches et Fêtes : Matinée

**Mesdames
HEMAGENE TAILLEUR**

Géant !
**Epoques Douloureuses,
Irrégularités,
Retards, Suppressions,**
Sont produits scientifiques Aseptés
par les Médecins de France et de l'Étranger
Préparés par TAILLEUR, pharmacien de 1^{re} classe,
2, rue de Valenciennes à Paris. (Médaille d'Or)
Ses dépôts sont à Tunis : Pharmacie de la
Rue de la République n° 10 et Pharmacie de la
Rue de la Liberté n° 10.
C'est le seul remède qui agit promptement et sûrement
sans danger et sans interruption de l'écoulement
des règles. (Médaille d'Or)
Pharmacie de la Liberté n° 10, Tunis.

Dépôt principal à Tunis :
Pharmacie FATTACCIOLI, avenue de France, 7

Vient de paraître :

**Libérez les Indigènes
ou Renoncez aux Colonies**

PAR
CHARLES DUMAS

député

Eugène Figuière, éditeur, 3, rue Corneille, Paris. — Prix : 3 fr. 50.

En vente aux bureaux du journal

SOCIÉTÉ DES PHOSPHATES TUNISIENS

Partis de la Mohamédia.
Salines de Tunisie.
Salins de Tunisie
Société des Minerais Tunisiens Djebel-Kébouch.
Mines de fer de Douéria.
Mines de fer de Nebeur.
Sidi-Driss.

Papeteries de la Régence.
Société des Pâtes d'Alfa.
Mines de Zaghouan.
Mines de Djebel-Mrillah.
Phosphates de Maknassy.
Djebel-Lorbeus.
Nitrates Tunisiens.



RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS

Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

AVIS

M^{me} Shenllenberg, ex-associée de M. Camille, prévient le public qu'elle a ouvert une Crèmerie ayant pour titre *Au Déjeuner Parisien*, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste.

Café au lait, Chocolat, Œufs, Plats du jour. Service très soigné.

J. A. Bembaron

9, rue Es-Sadikia — TUNIS
**Pianos Pleyel
et BOISSELOT**
Vente-location à partir de 225 fr. par mois
Locations de Pianos neufs
à 15 francs par mois
Machine à écrire DACTYLE
300 fr. avec facilités de paiement

**INDUSTRIE FUNÉRAIRE
FÉLIX FISCHER**

13, route de L'Ariana (en face du Cimetière)
TUNIS

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, PROPRIÉTAIRE
9, avenue de Carthage - Tunis
Repas à la carte et à prix fixe
Pension : 55 francs

**Lire :
L'Humanité**

Directeur : Jean Jaurès

Le Courrier Européen

Directeurs : A. Morizet et Paix-Séailles
90, rue de Varenne — Paris

LES HOMMES DU JOUR

Directeur : Henri Fabre
20, rue Jean-Jacques Rousseau — Paris

LE BONNET ROUGE

Quotidien
16, rue du Croissant — Paris

La Bataille Syndicaliste

Quotidienne
10, boulevard Magenta — Paris

LA RAISON

Journal-Revue
49, boulevard Saint-Michel — Paris
Abonnement : 10 fr. par an.

L'Indicateur Tunisien 1914

1.760 pages. — Prix 10 francs
10 fr. 60 pour la Tunisie, 11 fr. 25 pour la France et l'Algérie.
En vente à Tunis, 2, avenue de Paris et dans toutes les librairies, et à Paris, à l'Office Tunisien, 19, rue Tronchet.

MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Au Flamant Rose. M. BLANC, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face de l'Hôtel de Paris. - Pelletterie, Fourrures. Prix modérés.

Gravure administrative et commerciale. L. BERENGER, 11, rue Al-Djazira. Timbres en caoutchouc. La plus ancienne et la plus importante maison de Tunis.

Grand Dépôt de Poterie, Faïence, Porcelaine, Verrerie, Quincaillerie, Lampisterie. Maison MARTINEZ frères, rue d'Italie, 28, Tunis.

Pavillon Beau-Séjour. Carthage-Station Restaurant de premier ordre. E. Giraud, propriétaire.

Grand Café-Restaurant-Brasserie de Paris. J. BILLANT, propriétaire. — Bières Pousset. Champigneulle et Spatenbrau.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSBIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe. Avenue Jules Ferry.

Salon de Coiffure, Albert Lévy, 10, rue du Bon-Secours. Spécialité de tresses et nattes. Parfumerie, dentifrices, bimbeloterie, cordes de mandoline et de guitare.

Imprimerie de l'Orient, 40, rue des Maltais. Travaux typographiques en tous genres et en langues étrangères.

Absinthe Berger

FABRICATION ET QUALITÉ SUPÉRIEURES

SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation et voyez la vie heureuse autour de vous sans l'entendre, hélas ! allez en toute confiance voir les appareils ACOUSTICON qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide, grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A :
GENERAL ACOUSTIC COMPANY
6, rue de Hanovre, PARIS

LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE

se trouve en France :

à Paris : au kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face du Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix) ;

chez Madame Vauriot, bibliothèque de la gare P.-L.-M. (sous le buffet) ;

et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer, dans les gares de : Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perrache, Avignon, Valence, Dijon, Vichy, La Roche (Yonne), Saint-Germain-des-Fossés, Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Lons-le-Saunier, Bourg, Annemasse, etc.

P.-L.-M.

La Compagnie délivre toute l'année des carnets individuels ou collectifs, de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1° Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M. Algérien, Est-Algérien-Etat (lignes algériennes) Ouest-Algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2° sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation Mixte (Cie Touache), ou par la Société Générale de Transports Maritimes à Vapeur ; 3° sur les lignes maritimes desservies par la Cie des Messageries maritimes.

Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter en même temps que des parcours français, soit ses parcours maritimes, et sur les réseaux algériens ou tunisiens, les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

VALIDITÉ. — Les carnets sont valables pendant 90 jours à compter du jour du départ, ce jour non compris, mais ils sont valables 520 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Cie des Messageries maritimes.

Demands de carnets. — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir 5 jours au moins avant la date du départ.

Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"

Le gérant : J. Giannitrapani.

VINS en Gros - René LAVAU

Avenue de Carthage, 41 - TUNIS

Les MEILLEURS VINS de TUNISIE

Cinq Médailles d'Or
Grand Diplômes d'Honneur
Grand Prix
Hors Concours
Membre du Jury

Paris
Londres
Bruxelles
Roubaix-Tunis
Gand

SPÉCIALITÉ
Vins Blancs de TUNISIE
CARTHAGE rouge et blanc
et MUSCAT

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléphones : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET

TUNIS - 23, rue d'Italie, 23 - TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage
ou commission quelconque, constituent un placement
exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la
Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

Maison de PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier
Fournisseur de S. A. le Bey et de la ville de Tunis
Magasin de Vente : 35, Avenue Jules-Ferry - TUNIS
Terches en feux de couleurs pour retraits aux flam-
beaux - Spécialité de signaux pour la Marine
et les Chemins de fer
Mèches de sûreté pour Mines
Fabrique à Borgel, route de La Goulette
TÉLÉPHONE 430

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques
ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, sous-
criptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit cir-
culaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.
Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 4 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition
du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de proprié-
tés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux
déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et de lettres de Crédits - Chan-
ge de Monnaies - Garde de Titres et Objets précieux
- Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de
banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURS/ E DE TUNIS : Avenue de France
A gences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Fon-
cier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements,
Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises
Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphi-
ques, Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays, Location
de Coffres-forts, Changes de monnaies étrangères, Dépôts de
fonds à échéances fixes, Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue, Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agence en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts
- Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avan-
ces sur marchandises et connaissements - Crédits documen-
taires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations
de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avan-
ces sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte
de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres
de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France
et de l'Étranger.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille
d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours
Paris 1900.

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels,
les Marines de guerre et Marchande,
les Automobilistes, les Aviateurs, etc.
graissent leurs machines avec les Huiles Minérales
Américaines

VACUUM MOBILOL

Marque "GARGOYLE",
et reconnaissant Tous la supériorité des Lubrifiants fabriqués
par la
"VACUUM OIL COMPANY",
Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, rue Saint-Charles - TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie,
la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc.
Transport de passagers, de dépêches et de Marchandises.
ARRIVÉE de MARSEILLE tous les dimanches à 9 h. s.
- à MARSEILLE tous les Mercredis à 5 h. 15 matin.
- de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.
de la COTE TUNISIENNE, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax,
Mehdia, Monastir, Sousse, tous les samedis à 9 h. 30.
DÉPART de TUNIS pour MARSEILLE tous les lundis, à 3 h. s.
- de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et
TRIPOLI, tous les mercredis à midi.
- de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis 10 h. m.
- de MARSEILLE pour TUNIS tous les mercredis à midi.
- de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Mo-
nastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, tous
les vendredis à 8. soir.
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax,
Djerba, Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales
(sauf modifications).
La Compagnie accepte avec connaissements directs les mar-
chandises à destination de Toulon, Cannes, Nice et tous les
points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dun-
kerque.
La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets
de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence,
à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents Principaux : PÉDELUPÉ FRÈRES.

Compagnie Générale Transatlantique SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départs de la Semaine :
ARRIVÉES
Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.
Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi à minuit, service, rapide de Marseille.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli,
Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et
Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.
DÉPARTS
Dimanche à midi, service direct pour Marseille.
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide pour Sfax et Sousse.
Mercredi à midi et demi, serv. rap. pour Bizerte et Marseille.
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et
Saint-Nazaire par transbordement.
N.-B. - Un service de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-
Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la
Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

Chaussures FAURE

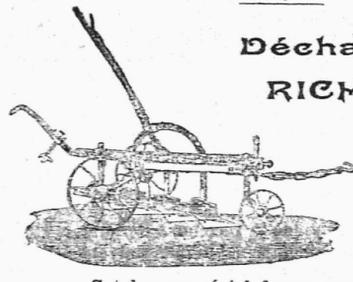
solides pour la marche et la campagne
Chaussures FAURE
habillées pour soirées
Chaussures FAURE
Pantoufles élégantes, sabots, galoches, chaussons
Chaussures FAURE
Dames, Messieurs, Fillettes et Garçonnettes
14, rue d'Italie, 14 - TUNIS Succursale à BIZERTE

Restaurant du Japon

C. Fiorini & C. Falorni, propriétaires
7, rue Amilcar, 7 - TUNIS
Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cui-
sine Italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS
Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et
Vins de Chianti.

R. WALLUT & Cie

(R. WALLUT, G. HOFFMANN, associés)
99, rue de Portugal - TUNIS



Déchaumeuse
RICHTER

Socs
et Versoirs
en acier

Catalogue spécial franco sur demande

VILLA DE L'ARCHET

HOTEL, PENSION DE FAMILLE
à Saint-Cergues (Haute-Savoie)
Chambre & Nourriture comprise, 4,50, 5 et 6 fr. par jour
ure d'air - Situation agréable, aux pieds des Monts Voirons
ue splendide. - Beaux Ombrages. - Confort et Cuisine soignée.
Centre d'Excursions
A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. - A proximité de
Geneve, Thonon, Evian, etc. Chambre noire pour photographie
Conditions spéciales pour Famille
Écrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues (Hte Savoie)
ou au journal pour les renseignements

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 - TUNIS
Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix
très réduits. - Formalités en douane. - Assurances Maritimes.
- Embarquements et débarquements.
Avances sur marchandises. - Transports pour tous pays à
forfait. - Garde-meubles assuré. - Billets circulaires. - Bil-
lets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises
et étrangères, correspondants partout.
Emballage de mobiliers. - Maison de Confiance.
Entrepôts : Avenue de Londres prolongée ; 30, rue de Mont-
pellier et rue du Caire
Téléphone 190

L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé
Les plus Hautes Récompenses aux Expositions
Pour tous renseignements, s'adresser chez :
M. P. LECLERCO & C^{IE}
Avenue de Carthage - TUNIS

Grande Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie Anglaise et Viennoise Wagner & Cie

TUNIS - 24, rue d'Italie - Avenue de Paris, 8
Téléphone 4.49
Pain Français. - Pain de Ménage. - Spécialité de Pain Viennois. - Pain Anglais pour Sand-
wicks. - Brioche et Croissants. - Zwiebacks. - Grissini de Turin. - Nouilles fraîches -
Farines. - Pâtisserie de premier ordre. - Confiserie et Chocolats des premières marques. -
Glaces et Sorbets sur commande. - Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages. - Carton-
nages de luxe. - Articles pour Etrennes.
Dépôt exclusif des Produits alimentaires antidiabétiques de la Glutinerie Saint-Louis de Marseille
Service à domicile - Expéditions à l'Intérieur
- PRIX SPECIAUX POUR LES HOTELS ET RESTAURANTS -
SUCCURSALE à SOUSSE : Rues du Marché et Villedon.

BATTAGES

BRIQUETTES MERTHYR

Monopole exclusif :

Société Commerciale Tunisienne 31, rue Es-Sadikia
TUNIS
Tunis - Bizerte - Sousse

TUNISIA - PALACE

Hotel de premier ordre
Lumière électrique
150 CHAMBRES & SALONS
Hôtel de premier ordre
Lumière électrique
Le plus bel Hôtel du Littoral Africain - Jardin d'Hiver
Seul Hôtel à Tunis avec Ascenseur
Tout confort moderne